

PARTICIPER ET NOUS AIDER

BULLETIN A REMPLIR ET A RENVOYER :



ADHÉRER à l'A.S.C.M c'est :

- signifier le partage de la vision et des valeurs ;
- participer à son fonctionnement par un soutien financier indispensable, mais aussi par la participation aux échanges stratégiques sur les actions et la vie de l'association (via l'Assemblée générale notamment) ;
- constituer une force représentative, permettant de faire pression sur la définition des politiques publiques

L'adhésion annuelle individuelle : ☐ **25 euros** (soit **8,50 euros** après déduction d'impôt).
ou

L'adhésion annuelle couple : ☐ **40 euros** (soit **13,60 euros** après déduction d'impôt)
+

et/ou **FAIRE UN DON** :

- ☐ **20 euros** (soit **6,80 euros** après déduction d'impôt)
- ☐ **50 euros** (soit **17 euros** après déduction d'impôt)
- ☐ **100 euros** (soit **34 euros** après déduction d'impôt)
- ☐ Autre montant : _____ euros

= TOTAL : _____ euros

Nom : _____

Prénom : _____ +option 2e adhérent/Prénom: _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-Mail : _____ @

+option 2e adhérent: Tél.: _____ E-Mail: _____ @

Les adhérents acceptent sans réserve les statuts et le règlement intérieur de l'A.S.C.M. L'A.S.C.M se réserve le droit de refuser une adhésion sans avoir à se justifier. Les élus mareillois ne sont pas acceptés afin de préserver l'indépendance de l'A.S.C.M.

Votre don et/ou votre adhésion permettent une déduction des impôts à hauteur de 66% (art.200 et 238bis du CGI). Un reçu fiscal vous sera transmis en fin d'année + la "carte postale collector" de l'année en cours.

> Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque à l'A.S.C.M, 31 rue des Bigaudes, 78750 Mareil-Marly.

Un seul chèque suffit pour régler à la fois adhésion + don. Dans ce cas, n'oubliez pas de cocher les cases correspondantes !

> Règlement possible par carte bancaire sur le site internet de l'association : www.coteaux-mareil.fr, et en espèces sur rendez-vous.

> Règlement possible par virement aux coordonnées bancaires suivantes :

ASSOC. ASCM RIB = 18206-00121-65076456393-73

IBAN = FR76 1820 6001 2165 0764 5639 373

BIC = AGRIFRPP882